

## **ROUTE DE CABLE MARSEILLE MONACO**



**PIECE 2 : EMPLACEMENT SUR LEQUEL  
L'INSTALLATION, L'OUVRAGE, LES TRAVAUX  
OU L'ACTIVITE DOIVENT ETRE REALISES**

**sipartech**

*Version 3.0*

Les travaux prévus consistent à poser un câble de télécommunication d'un diamètre compris entre 17 mm et 43 mm, ayant deux points d'atterrissage, l'un à Marseille et l'autre à Monaco, avec en option l'atterrissage d'un des câbles près de Toulon (Var) à la Seyne-sur-Mer.

1

Le présent dossier s'intéresse aux travaux compris depuis la limite des eaux territoriales françaises, correspondant à 12 milles nautiques, jusqu'à la limite terrestre du Domaine Public Maritime (DPM) au départ de la plage de Bonneveine.

La figure suivante présente la route envisagée dans le cadre de ce projet pour le câble MML (en violet) ainsi que le câble AAE-1 du projet de la société OMANTEL France (en orange), qui fait l'objet d'un autre dossier spécifique.

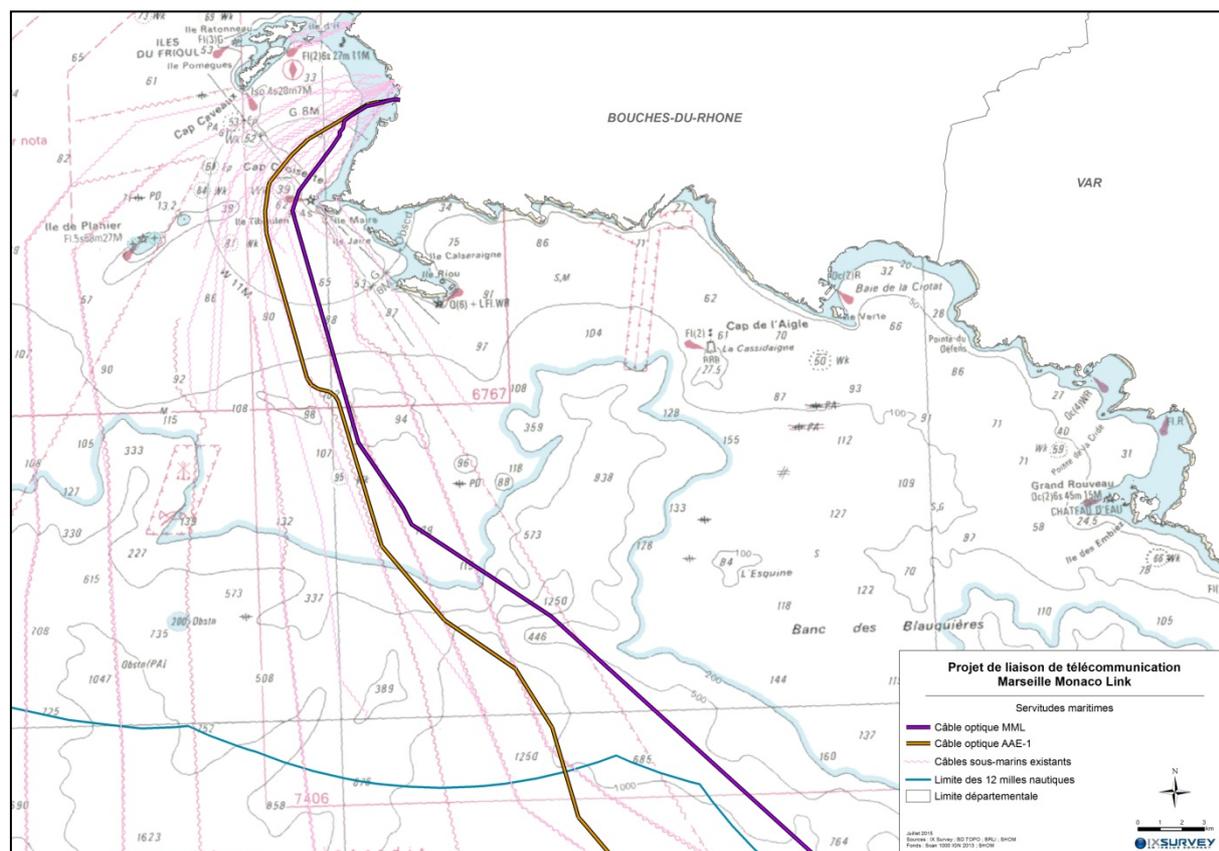


Figure 1 : Route de l'ensemble des câbles sous-marins présents depuis Marseille jusqu'à la limite des eaux territoriales.

